


SEMINAIRE FAO/CIPP SUR LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT ET L'ADMINISTRATION DES PECHEES  
(Canberra, 27 janvier - 14 février 1964)

SPC Library  
  
33203  
Bibliothèque CPS

INTRODUCTION

On ne saurait trouver d'introduction plus appropriée au présent rapport que les paragraphes ci-après que nous avons extrait d'un des premiers documents rédigés à l'intention du Séminaire :

"Généralités et objectifs

L'élaboration de programmes rationnels de développement des pêches a toujours posé des problèmes complexes, car d'une part, les ressources naturelles et les possibilités de débouchés sont mal connues dans ce domaine et d'autre part, les pêches sont fortement tributaires de l'évolution des autres secteurs de l'économie. En outre, l'industrie des pêches, par sa nature même, se trouve isolée, géographiquement, socialement et administrativement, des autres branches de l'activité économique, ce qui accroît la difficulté, lorsqu'il s'agit de l'intégrer dans des programmes d'ensemble et de fournir toute la gamme des services publics nécessaires à son développement.

Dans la région indo-pacifique, les pêches jouent un rôle plus important que partout ailleurs, surtout du point de vue de la nutrition, et tous les gouvernements portent un intérêt particulier à l'accroissement de la production et de la consommation du poisson, dans le cadre de leurs programmes alimentaires. Les problèmes mentionnés ci-dessus ont été reconnus et discutés à plusieurs reprises par les Conférences régionales de la FAO et par le Conseil indo-pacifique des pêches, qui ont instamment invité la FAO à organiser un centre régional, consacré à l'examen des problèmes de planification et d'administration dans ce secteur.

Dans nombre de pays, les programmes concernant les pêches ont pris progressivement une ampleur croissante, entraînant de la part des gouvernements une intervention plus étendue sous des formes plus variées, et aggravant les problèmes de sélection des projets et d'utilisation rationnelle de ressources limitées en capitaux et en personnel. En raison du volume grandissant de l'aide extérieure, la pression exercée sur les services de contrepartie disponibles s'accroît et la nécessité de mieux coordonner les efforts dans des champs d'activité très divers se fait chaque jour plus urgente.

Aussi est-il devenu plus indispensable que jamais de préciser les objectifs du développement des pêches et leur importance relative, d'examiner les possibilités réelles de développement qu'offrent les ressources naturelles et les débouchés potentiels, de déterminer les limites des ressources disponibles en personnel, installations, équipement et capitaux, et de revoir les programmes actuels ou envisagés, à la lumière de ces considérations fondamentales.

## 2.

Beaucoup de gouvernements de la région prêtent aujourd'hui une attention particulière à la nécessité d'améliorer la planification agricole du point de vue de l'organisation et des méthodes administratives. Il importe au plus haut point d'intégrer les programmes concernant les pêches dans des plans plus vastes de développement agricole et d'industrialisation, il est par conséquent souhaitable d'examiner sans tarder les problèmes qui se posent dans ce secteur, de façon que les programmes concernant les pêches puissent aussi bénéficier de ces mesures."

Malgré le grand intérêt qu'on porte aux pêches dans les territoires du Pacifique Sud depuis une dizaine d'années, dans la plupart des cas on n'en est pas encore arrivé au stade de la planification et pourtant il ne fait pas de doute que ce problème deviendra sous peu une question d'urgence.

Dans la plupart des territoires du Pacifique Sud, la planification du développement des pêches pose dans certains sens plus de difficultés que dans les pays plus importants, quel que soit leur stade de développement. En fait, à très peu d'exceptions près, les territoires devront songer aux marchés d'exportation plutôt qu'à la consommation locale, et certains aspects des travaux de recherche préliminaires, dans le domaine économique par exemple, sont de ce fait beaucoup plus difficiles à réaliser.

Cependant, à quelques détails près, les impératifs généraux de la planification du développement des pêches sont pratiquement identiques dans tous les pays, petits ou grands, évolués ou sous-développés. C'est en vue d'étudier ces impératifs d'ensemble que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Conseil indo-pacifique des pêches ont organisé un Séminaire sur la planification du développement et l'administration des pêches à Canberra du 27 janvier au 14 février 1964. Je donne ci-après un bref compte rendu des débats.

L'ordre dans lequel les différentes questions ont été examinées est le suivant :

- A. Situations des pêches : analyse et évaluation.
  - a) Nature des situations des pêches.
  - b) Ressources.
  - c) Aspects technologiques.
  - d) Aspects économiques.
- B. Objectifs des politiques gouvernementales en matière de pêche.
- C. Possibilités de développement.
- D. Planification du développement des pêches.
- E. Rôle du Gouvernement dans le développement des pêches.
- F. Organisation des services à fournir par l'Etat à l'industrie de la pêche.

- G. Organisation et administration de la recherche.
  - a) Recherches sur les ressources.
  - b) Recherches technologiques.
  - c) Recherches économiques.
  
- H. Possibilités d'action gouvernementale dans le domaine des pêches.
  - a) Amélioration des pêches.
  - b) Crédit aux pêcheurs.
  - c) Commercialisation des pêches.
  - d) Coopératives de pêcheurs.

I. Examen des situations des pêches dans les pays participants.

Le Séminaire s'est terminé par une étude générale, et le soin de mettre le rapport en forme finale a été confié à la Section des pêches de l'"Australian Department of Primary Industry, Fisheries Branch".

Situations des pêches : analyse et évaluation

Le Séminaire est arrivé très rapidement à un accord unanime sur la première question : nature des situations des pêches. On peut résumer la question en disant que les pêches peuvent être :

- a) en voie de développement,
- b) stabilisées,
- c) en régression,
- d) délaissés.

L'étude des ressources a porté sur les enquêtes biologiques, physiques et écologiques nécessaires pour faire l'inventaire d'une ressource déterminée. Dans une large mesure, l'existence d'une industrie exploitant déjà cette ressource peut faciliter ce type d'enquête. En effet, il sera relativement aisé d'obtenir des données statistiques, et d'autres aspects du travail peuvent bénéficier de l'aide apportée par l'industrie. Par contre, lorsque l'enquête précède le développement d'une pêcherie, pour se faire une idée d'ensemble de la ressource en question les chercheurs n'ont d'autre recours que d'étudier la documentation disponible dans les bibliothèques scientifiques et de procéder ensuite à des essais de pêche. Par exemple, on pourra se procurer en premier lieu les relevés météorologiques intéressant la région, ainsi que des levés hydrographiques et toutes les études ichthyobiologiques disponibles. Après le dépouillement de ces données de base, on pourra commencer le travail de recherche proprement dit.

Lorsqu'on a défini, dans leurs grandes lignes, les aspects écologiques et biologiques de la ressource, on peut déterminer quelles sont les recherches nécessaires sur différentes questions précises. Une fois que ce travail de recherche a été fait, on est en mesure de donner à l'industrie des conseils détaillés et précis.

Les aspects technologiques des enquêtes sur les pêches englobent un domaine très vaste, depuis les caractéristiques des bateaux et des ports jusqu'à la technologie de l'alimentation.

Il est généralement aisé, dans le cas d'une pêche existante, de recueillir des données d'intérêt statistique sur les bateaux, les installations portuaires et les possibilités de transport et de commercialisation.

Par contre, la recherche sur les engins, de même que les essais nécessaires, sont trop souvent négligés.

Dans certains cas, la technologie de l'alimentation, où l'hygiène joue un rôle capital, peut aussi poser des problèmes particuliers.

Les pêches intérieures peuvent poser d'autres problèmes technologiques en corrélation avec les barrages, la pollution, etc...

Les aspects sociaux, tels que les conditions de travail des pêcheurs, peuvent créer certains problèmes sur le plan technologique, par exemple en ce qui concerne la conception de nouveaux types de bateaux et d'engins.

Les aspects économiques ont fait l'objet d'un exposé très détaillé à la suite duquel il n'y eut guère besoin d'une discussion générale. La grosse difficulté dans ce domaine est, bien entendu, le manque de données statistiques. Outre la masse des statistiques recueillies sous les rubriques mentionnées précédemment, les enquêtes économiques doivent fournir de nombreuses données statistiques sur l'utilisation et la commercialisation du poisson, sur le statut des industries de transformation, sur les répercussions des pêches étrangères ou des marchés étrangers, sur les niveaux de vie, etc...

Les différents rôles de l'Etat, depuis la définition des objectifs de la politique générale à suivre en matière de pêche, jusqu'à l'organisation des services à fournir à l'industrie et les exemples d'activités gouvernementales dans ce domaine, furent étudiés brièvement point par point, puis repris plus en détail à l'occasion de l'exposé que chaque participant a fait sur la situation dans son propre pays. Ces exposés ont permis de dégager les différences entre des pays qui, de prime abord, paraissaient semblables. La politique de certains pays en matière de pêche vise presque exclusivement l'amélioration de la nutrition de la population, tandis que d'autres pays songent uniquement à l'équilibre économique, et d'autres encore à utiliser le développement des pêches pour créer des emplois, pour relever le niveau de vie d'une

section de la population ou pour attirer des capitaux étrangers.

Le développement des pêches intérieures a été examiné sous un angle légèrement différent : dans ce domaine on s'est préoccupé surtout de la conservation des ressources. On a étudié notamment la conservation des stocks en eau douce et différents problèmes précis ont été évoqués, depuis le contrôle de la végétation aquatique jusqu'à l'injection d'hormones pituitaires pour favoriser la multiplication de certaines espèces de poisson.

---0---

Si l'on veut appliquer les principes de la planification des pêches définis par le Séminaire dans de petits territoires relativement isolés, il faudra bien souvent les adapter aux conditions locales. Néanmoins, certains points importants demeurent :

- 1) avant de décider quoi que ce soit en matière de développement des pêches, il faut recueillir des renseignements aussi complets que possible sur la (ou les) pêche considérée ;
- 2) il est essentiel d'avoir des objectifs clairs, définis au départ dans la politique de l'Etat en matière de pêche ;
- 3) le développement des pêches porte sur bien d'autres points que les poissons, les bateaux et les pêcheurs. Il faudra étudier les aménagements et les activités connexes, non moins que la pêche elle-même, si l'on veut aboutir à une planification rationnelle.

On a souligné que, quelles que soient les conclusions d'une enquête, les chercheurs doivent bien se garder de se laisser influencer par des considérations extérieures.

Ces influences extérieures s'exercent parfois pour différentes raisons, et l'on cite des cas où certaines pêches qui auraient dû être fermées pour permettre à une espèce de poisson de se multiplier ont, en fait, été poursuivies parce que les biologistes, par exemple, se sont laissés influencer par d'autres raisons que la biologie. L'échec de la Convention internationale sur la chasse à la baleine est un cas d'espèce.

L.C. Devambe  
Chargé des pêches

Texte original : anglais

